



Torgon, le 07 février 2015

## **PROCES-VERBAL**

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM) qui s'est tenue le samedi **07 février 2015** à **Monthey**.

1.	FORMALITÉS : ALLOCUTION D'OUVERTURE, SALUTATIONS ET HOMMAGE AUX DISPARUS	2
2.	DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS ET DROIT DE VOTE	2
3.	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGO 2014	2
4.	ACCEPTATION DES RAPPORTS ANNUELS ET D'ACTIVITÉS 2014	2
5.	ACCEPTATION DES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2014	3
6.	APPROBATION DU BUDGET 2015	3
7.	DÉCISIONS CONCERNANT LES PROPOSITIONS	3
8.	ÉLECTION STATUAIRE DU PRÉSIDENT, DES MEMBRES DU CE ET DES COMMISSIONS DE GESTION	3
9.	ÉLECTION DE REMPLACEMENT, SI DÉMISSION EN COURS DE LÉGISLATION	3
10.	NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR	4
11.	ACCEPTATION, DÉMISSION, RADIATION DE MEMBRES	4
12.	ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE L'AGO DE L'ANNÉE PROCHAINE ET SUIVANTE	4
13.	DIVERS	4
14.	HONNEURS	6

Le Comité Exécutif (CE) s'est réuni avant l'AGO et a traité l'ordre de jour tel qu'annoncé par le Président. Les points ont été présentés aux délégués présents à l'AGO.



## 1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à 14h45 par le Président de la FSM Alberto Bordoli. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués présents et passe la parole à Patrick Grandjean, Président du club organisateur du CM Monthey. Patrick Grandjean remercie les Clubs et Membres présents d'avoir pris la peine de se déplacer jusqu'à Monthey afin de participer à cette AGO et informe l'assemblée qu'un apéro sera offert en fin de séance.

Une minute de silence est demandée à l'assemblée par le Président en honneur aux disparus.

Se sont excusés : Dominique Rothen, Peter Haas, Louis Heyer, Marie Polli, Laura Polli, Gabriele Polli, Le club des 200km de Vallorbe.

## 2. Désignation des scrutateurs et droit de vote

Sont présents:	5 clubs avec droit de vote	10 voix
	5 membres d'honneur	5 voix
	4 membres du CE de la FSM	4 voix
	2 membre de la CT/CC de la FSM	2 voix
	Total	21 voix

Majorité absolue 11 voix Majorité des 2/3 14 voix

Sont désignés scrutateurs : M. Patrick Grandjean et M. Joseph Bianco

## 3. Approbation du procès-verbal de l'AGO 2014

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2014 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## 4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2014

Les rapports ont été envoyés aux Membres et Clubs de la FSM avant l'assemblée.

#### 4.1 Rapport du Président

A. Bordoli fait un résumé de son rapport d'activité. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

# 4.2 Rapport de la Cheffe Technique

C. Celant donne lecture des points principaux de son rapport d'activité. Le rapport est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

## 4.3 Rapport du Responsable des juges de marche

F. Bianchi revient sur son rapport d'activité et fait part de sa déception sur le manque de participation aux différents cours de juge qu'il a mis sur pied l'an dernier. Il réfléchit sur un nouveau de concept (formation, suivit, examens, etc.). Le rapport est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

## 4.4 Rapport de la Commission des Compétitions

Le rapport est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.



## 5. Acceptation des comptes annuels et rapport de la Commission de Gestion 2014

#### 5.1 Acceptation des comptes annuels

D. Albisetti présente les comptes et détaille les divers postes. En 2014 la caisse enregistre un léger déficit de CHF 1'126,66.

Les frais ont été plus élevés que ce qui avait été budgétisé, suite aux épreuves de la Coupe du Monde à Taiçang (CHN) et la prise en charge du camp d'entraînement jeunesse à Tesserete.

La refonte et la remise à jour du site internet a été facturé à CHF 1'100.- alors que le prix réel était de CHF 4'000.-, un grand merci à la Société Pixam.

La vente des calendriers 2014 a rapporté env. CHF 600.-

D. Albisetti relève également que le montant alloué à la FSM par Swiss Athletics a été diminué pour l'année 2015.

#### 5.2 Rapport de la Commission de Gestion

D. Albisetti donne la parole aux vérificateurs de la commission de gestion, Michel Schneider, Michel Martin et Fabienne Bonzon. M. Schneider lit le compte-rendu de la Commission de gestion (voir document ci-joint). La CG le félicite pour la tenue exemplaire des comptes de la FSM et demande à l'AGO de lui en donner décharge.

Le rapport de la commission de gestion est approuvé sans avis contraire à l'unanimité par l'assemblée.

M. Schneider fait remarquer que le temps impartis pour la vérification des comptes et des pièces comptables est insuffisant. Il propose que la CG au complet soit convoquée le matin de l'AGO. Le CE en prend acte et fera le nécessaire dans le futur.

# 6. Approbation du budget 2015

D. Albisetti donne lecture du budget 2015. Ce budget est revu à la baisse pour ce qui touche les frais de gestion administratif. Le budget est prudent tant au niveau des recettes, que des frais.

Le budget 2015 est approuvé à l'unanimité.

## 7. Décisions concernant les propositions

Aucune proposition écrite est parvenue au CE de la FSM.

# 8. Élection statuaire du Président, des membres du CE et des Commissions de Gestion Commission de gestion pour 2015

Michel Martin, rapporteur Fabienne Bonzon, vérificatrice Corinne Henchoz, suppléante

## 9. Élection de remplacement, si démission en cours de législation

Néant.



## 10. Nomination de Membres d'honneur

Est nommé Membre d'honneur : Alberto Bordoli

D. Albisetti remercie A. Bordoli pour l'ensemble de son travail, son dévouement et pour le soutien financier en faveur de la FSM depuis de nombreuses années. Un diplôme et un cadeau lui sont remis.

## 11. Acceptation, démission, radiation de membres

A. Bordoli communique la démission du Club des Marcheurs Genève au 31.12.2014

A. Chuard nous fait part de la difficulté d'organiser des épreuves sportives en ville de Genève. Il est très difficile, voire impossible, d'obtenir des autorisations de la part de la police/gendarmerie.

## 12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

En 2016, le CME La Poste pour leur 45<sup>ème</sup> anniversaire accueillera l'AGO.

En 2017, le CM Yverdon accueillera l'AGO

En 2018, Le Club Carouge Marche accueillera l'AGO

La date de la prochaine assemblée générale sera à communiquer le plus rapidement, ceci afin de permettre aux clubs et associations de gérer au mieux leurs assises.

#### 13. Divers

## Critère de sélection 2015

C. Celant rappelle que les critères de sélection pour l'année 2015, ont été transmis à tous les clubs de la FSM à la mi-novembre 2014, ils sont également publié sur le site de la FSM <a href="www.swisswalking.org">www.swisswalking.org</a> (news du 05.01.2015)

Au vue de la situation politique instable en Ukraine, l'European Athletics (EAA) a décidé d'attribuer la Coupe d'Europe de Marche, le 17 mai prochain à Murcia (ESP).

## Coupe d'Europe de Marche EA à Murcia (ESP) – 17 mai 2015

(4 athlètes dont 3 qui comptent pour le classement par équipe)

Minima pour les Femmes sur 20 km1h45Minima pour les Hommes sur 20 km1h40Minima pour les Hommes sur 50 km4h35

(délai du 01.01.2015 au 19.04.2015)

## Match de 6 Nations à Hillingdon (GBR) – 21 juin 2015

Minima pour les Femmes sur 10 km
58'30 maximum 3 athlètes
Minima pour les Hommes sur 20 km
1h53'30 maximum 3 athlètes
Minima pour les Hommes Junior sur 10 km
59'30 maximum 3 athlètes

(délai du 01.01.2015 au 30.05.2015)

En ce qui concerne le déplacement en Angleterre pour le match des 6 Nations, certains membres du CE de la FSM se déplaceront à cette occasion. Suite à l'indisponibilité de la cheffe technique C. Celant, le répondant sur place pour le coaching des athlètes sélectionnés sera Monsieur Olivier Bianchi, entraîneur et responsable jeunesse au CM Monthey.



#### **Prix Jeunesse**

Le CE de la FSM a décidé de mettre un nouveau trophée en jeux pour les 10 prochaines années. Ce trophée sera remis chaque année à un jeune marcheur ou marcheuse méritant(e). Les résultats sportifs seront un critère, mais il ne sera pas déterminant dans l'attribution de ce challenge. Le comportement, l'esprit sportif peuvent également être récompensé. Ce prix ne remplace pas la Coupe Jeunesse.

#### **Félicitations**

A. Bordoli félicite C. Celant qui est la nouvelle représentante de la marche suisse auprès de Swiss Athletics. Il félicite également F. Bianchi pour la réussite de ses examens de Juge au plus haut niveau (Panel 3 IAAF).

## Camps Jeunesse et formation de moniteurs

D. Albisetti informe que le concept de l'an dernier sera réédité en 2015 à Tesserete.

Le camp se fera sur 3 jours, dans la semaine précédant les 2 épreuves tessinoises du 25 et 26 juillet 2015 (CSI et CS Côte).

Stefano La Sorda se met à notre disposition comme l'an dernier. Deux entraineurs italiens dont M. Benedictis sont également prêts à venir sur place en tant que formateur, ils seront accompagnés de jeunes marcheurs italiens.

Il est également prévu de créer un diplôme FSM de « Formateur Jeunesse ».

Le but est de pouvoir dans le futur organiser 2 camps d'entraînement, un au Tessin et un 2ème en Romandie.

## **Club Carouge Marche**

Les 2 représentants du club, A. Chuard et A. Charmey, nous informent que le 03.10.2015, ils réorganisent « La Marche du Cœur » en faveur de l'association des aveugles et malvoyants. Une épreuve de walking sur 10km sera au programme.

#### Member Card et Licences 2015

M. Martin pose la question si comme l'an dernier la Member Card et la Licence seront obligatoire pour la saison 2015.

F. Bianchi lui confirme que c'est également le cas pour la saison 2015, et que notre règlement a été soumis à Swiss Athletics. A ce jour pas de retour de leur part.

## Remerciements

Michel Schneider et sa famille souhaite remercier toutes les personnes et les clubs qui lui ont transmis des messages de sympathie suite au décès de son papa.

## **Lugano Trophy**

D. Albisetti rappelle que le 15 mars prochain aura lieu le Lugano Trophy et que si des personnes souhaitent se mettre à disposition en tant que volontaire, ils seront les bienvenus.

#### **Guide Populaire des courses**

J. Genet nous informe que dans la nouvelle édition 2015 du Guide Populaire des courses, une page complète est dédiée à nos activités.

#### Calendrier FSM 2015

M. Martin nous informe que les CS La poste se dérouleront le 7 juin et non le 10 mai 2015. Le calendrier sera modifié en conséquence.



#### **Marcheur Suisse**

J. Genet présente le nouveau flyer préparé avec C. Celant qui sera envoyé comme abonnement de soutien à tous les anciens abonnés du Marcheur Suisse.

## Presse et Media

A. Chuard se demande pourquoi la presse parle peu de la marche. F. Bianchi répond qu'en 2014 de grands journaux et les télévisions ont largement parlé de la marche lors des CE de Zurich.

## 14. Honneurs

La FSM attribue ses récompenses pour l'année 2014

#### **Coupe FSM 2014 Femmes**

1 <sup>ere</sup>	Corinne Henchoz	94 pts
2 <sup>ème</sup>	Laura Polli	84 pts
3 <sup>ème</sup>	Marie Polli	57 pts
4 <sup>ème</sup>	Heidi Maeder	52 pts

## **Coupe FSM 2014 Hommes**

1 <sup>er</sup>	Luis Correia	84 pts
2 <sup>ème</sup>	Daniel Brot	68 pts
3 <sup>ème</sup>	Roby Ponzio	57 pts
4 <sup>ème</sup>	Bernard Binggeli	55 pts

## Championnat Suisse Interclubs 2014, les lauréats sont :

1 <sup>er</sup>	SAL Lugano	2'960 pts
2 <sup>ème</sup>	CM Cour Lausanne	2'406 pts
3 <sup>ème</sup>	CM Monthey	1'718 pts

Remise des prix offerts par La Famille Libotte.

#### Prix Jeunesse 2014

Ce prix est attribué à Nathan Bonzon pour l'ensemble de ces résultats en 2014 et sa 1<sup>ère</sup> sélection en équipe Nationale lors du match des 6 Nations en Belgique.

Un **Prix spécial FSM** est attribué à Laura Polli et Marie Polli pour leurs sélections et leurs brillantes performances lors des Championnats d'Europe 2014 à Zürich.

L'AGO 2015 est levée à 16h10

Pour la FSM